

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE RESIDENCE LES QUATRE EPICES

FONDATIONS

Fouilles par tous moyens appropriés.
Fondations par semelles filantes et longrines sur plots BA, suivant études béton armé, et avis du Bureau de Contrôle.

GROS ŒUVRE

- Murs de façades, pignons et refends : en béton banché revêtu de peinture extérieure étanche.
- Planchers sur étage courant : en béton armé (prédalle ou coulé en place), sous face destinée à recevoir un enduit garnissant avant peinture (sauf parking en béton brut).

ETANCHEITE

Les varangues recevront une étanchéité multicouche si elles sont situées sur un logement.

Les toitures terrasses reçoivent un isolant thermique sous l'étanchéité.
Etanchéité liquide en sol des salles de bains.

CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURES

Les cloisons seront du type placostill avec ossature métalliques et plaques de plâtre hydrofuge en pièces humides et avec laine de roche pour les gaines.

REVETEMENTS DES SOLS

Sur toute la surface des logements, revêtement carrelage grés émaillé 30*30 posés au mortier de ciment sous isolant phonique compris plinthes assorties.
Béton finition balayée sur les varangues.
Sur la surface des communs revêtements carrelage grés émaillé 30*30 compris plinthes assorties.

EQUIPEMENT CUISINE

- Pour l'ensemble des cuisines T1 : évier inox 1 bac + égouttoir posé sur plan de travail stratifié fixé sur équerres ; une attente machine à laver avec évacuation
- Pour les autres typologies : dito T1 mais évier inox 2 bacs + égouttoir et 2 attentes machine à laver avec évacuation

PEINTURES, FAIENCES

- Cuisines : faïence 0.15 X 0.15 ou 0.20 x 0.20 sur une hauteur de 0.60 m au-dessus de l'évier.
- Salle de Bains : faïence de couleur blanche 0.20 x 0.20, localisation sur 2,00 m de haut au pourtour de la baignoire ou douche selon le cas
- Sur porte palière : lasure ou peinture
- Sur menuiserie intérieure : 2 couches de peinture glycérophtalique ou lasure.
- Sur plafond béton : peinture lisse sur enduit peintre.
- Sur les murs des pièces sèches : 2 couches de peinture vinylique (+enduit si support béton)
- Sur les murs des pièces humides (hors zones en faïence) : 2 couches de peinture glycérophtalique (+enduit si support béton).

MENUISERIES INTERIEURES

- Huisseries : métalliques ou bois.
- Porte palière : à âme pleine acoustique avec serrure de sûreté 3 points parement lisse.
- Portes intérieures : de type iso plane pré peinte

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries aluminium ou PVC coulissantes ou ouvrants a la française dimension suivant plans archi, épaisseur des vitrages suivant note de calcul.

ELECTRICITE

Type d'installation encastrée dans dalles, murs et cloisons depuis tableau électrique.

Puissance selon type de logement.

Appareillage, type LEGRAND série Mosaïque, ou équivalent.

Les logements sont équipés selon la norme NF C 15- 100

EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION

- Télévision : 1 prise TV dans le séjour et dans une chambre.
- Téléphone : 1 prise d'arrivée, équipée d'un conjoncteur, dans le séjour (2 dans séjour pour les types 1) et dans une chambre.
- Télévision : antenne collective râteau et parabolique en toiture du bâtiment.
- Pré câblage de la résidence en fibre optique selon la norme

V.M.C.

Ventilation mécanique contrôlée avec bouches d'extraction dans les WC, et salles de bains, suivant norme RTAADOM.

Brassage d'air

Brasseurs d'air à pales dans les chambres pour ventilation.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Production d'eau chaude solaire par mise en œuvre de capteur en toiture terrasse et de ballons en gaines techniques des parties communes.

APPAREILS SANITAIRES

Equipement sanitaire et plomberie : distribution en cuivre ou retube.
De couleur blanche, marque ROCA ou PORCHER ou similaire : baignoire acrylique ou douche, avec ensemble douchette téléphone.
Lavabos sur colonnes. Cuvette WC en porcelaine avec réservoir attenant.
Robinetterie mitigeur de marque ROCA ou PORCHER ou similaire sur tous les appareils.

EQUIPEMENT DES IMMEUBLES

- Hall d'entrée : décoration selon étude de l'architecte.
- Murs : enduit + peinture sur murs intérieurs protégés, pliolite ou imperméabilisation suivant localisation.
- Eclairage : par points lumineux commandés par minuterie
- Batterie de boîtes aux lettres : selon normes PTT.
- Cages d'escalier : marches, contremarche et palier en ciment.
- Murs et plafonds : brut de béton avec couche de peinture acrylique
- Local poubelle : commun au niveau d'accès à la résidence.
- Ascenseur : ascenseur 630 kg conforme aux normes.

EQUIPEMENTS EXTERIEURS

- Eclairage des parkings : sous bâtiment par minuterie. Bacs à sable et extincteurs selon normes de sécurité.
- Assainissement des eaux pluviales : par raccordement au réseau de la commune.
- Assainissement des eaux usées : par raccordement au réseau de la commune.
- Alimentation eau potable : par raccordement au réseau de la commune.
- Branchements eau particulier : en polyéthylène jusqu'aux gaines communes de l'immeuble.
- Réseau téléphonique : raccordement en souterrain au réseau PTT.
- Electricité : alimentation en souterrain jusqu'aux gaines palières.
- Tableau disjoncteur intérieur à chaque logement.
- Eclairage extérieur : par réseau souterrain.
- Espaces verts : engazonnés et plantés d'arbres à hautes tiges et d'arbustes suivant plans.

Nota : *Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant, peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure.
Le maître d'Ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.*